

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2018-2019



Nouvelle adhésion

Renouvellement

À compléter et faire parvenir :

NOM DE L'ORGANISME : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉL. : _____

COURRIEL : _____

PERSONNE RESPONSABLE : _____ TÉL. : _____

TITRE : _____

NOMBRE DE MEMBRES : _____

COCHEZ :

Membre régulier : tout organisme ou regroupement d'organismes à but non lucratif avec ou sans statut légal dont les activités et les services **sont exclusivement** dédiés aux personnes âgées ou retraitées, conformément à la mission de la TCABSL et se déroulent sur le territoire du BSL.

Membre associé : tout organisme ou regroupement d'organismes à but non lucratif avec ou sans statut légal dont les activités et les services **sont non exclusivement** dédiés aux personnes âgées ou retraitées, conformément à la mission de la TCABSL et se déroulent sur le territoire du BSL.

COTISATION ANNUELLE : 15,00 \$

Paiement par chèque à :

TCABSL

23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 111

Rimouski (Québec) G5L 4H4

Ou par dépôt direct ou transfert bancaire à :

Caisse Desjardins de Rimouski

N° de transit/succursale : **60003**

N° d'institution financière : **815**

N° de compte ou folio : **620 418 4**

MERCI !

Services et avantages aux membres

Prendre part à des activités formatrices et de réseautage

- Invitation à des ateliers et rencontres de concertation locale et/ou régionale et à des conférences;
- Inscription jusqu'à trois (3) délégués à l'assemblée générale annuelle avec :
 - Un droit de vote pour chaque organisme membre en règle;
 - Remboursement des frais du déplacement des membres de l'extérieur de la ville où a lieu l'assemblée.
- Possibilité de siéger au C.A. ou autres comités pour représenter votre milieu.

Recevoir un appui technique pour votre organisme

- Informations, références et accompagnement;
- Lettre d'appui pour certaines initiatives.

Participer à la concertation régionale pour le développement des programmes destinés aux aînés

- Mise en œuvre de stratégies avec des partenaires pour l'obtention de financement dans des domaines jugés prioritaires;
- Partenariat régional : L'Appui BSL, Forum bas-laurentien, V.V.E., abus et maltraitance, etc.

Assurer la représentation des personnes aînées auprès des instances décisionnelles

- Vigie sur l'ensemble des programmes dispensés aux aînés dans la région;
- Implication à la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (dépôt de mémoires);
- Avis au ministre responsable des aînés sur les besoins et la réalité pour le mieux-être des aînés au BSL.

Consulter une information d'actualité qui concerne les aînés

- Un site Internet avec des données d'actualités concernant les personnes aînées, les programmes et les services;
- Une infolettre 6 fois/an.

Visibilité et reconnaissance

- Votre logo et vos coordonnées sur le site Internet avec un hyperlien vers votre courriel et/ou votre site Internet;
- Activité de reconnaissance des bénévoles;
- Promotion de la « Journée internationale des aînés ».